

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

infirmières

Date : 14 décembre 2021

BSI – évolution du téléservice

Une nouvelle version du bilan de soins infirmiers plus ergonomique sera déployée le 15 décembre 2021.

Pour faciliter la gestion des dossiers BSI en page d'accueil, les évolutions suivantes ont notamment été apportées au téléservice :

- organisation des BSI en « dossier patient » (regroupant tous les BSI d'un patient concerné) ;
- ajout des fonctionnalités de recherche (par Nom, Prénom et NIR du patient), filtrage (possible par statut du dernier BSI modifié) et de tri des BSI (par date de modification du dernier BSI ou Nom du patient) ;
- création d'une liste prioritaire de BSI arrivant à échéance sous 2 semaines et devant être renouvelé ;
- possibilité d'archiver les BSI clôturés (les BSI pourront alors être consultés dans la partie dossiers archivés) ;
- modification du statut BSI « En attente de clôture » en deux statuts « A clôturer » et « en attente d'avis » pour distinguer les BSI pouvant être clôturés immédiatement par l'infirmier de ceux en attente de réponse du médecin.

Pour faciliter la saisie des données sous le téléservice, des évolutions ont également été apportées au sein des différents volets et notamment :

- ajout de la fonctionnalité de remplissage automatique des données du médecin traitant/médecin prescripteur
- ajout d'une fonctionnalité « enregistrer en brouillon » pour sauvegarder les données partiellement saisies.

Afin d'apporter ces améliorations, une interruption du téléservice est nécessaire. Ainsi, nous vous informons que l'outil Bilan de soins infirmiers sera indisponible sur le portail Ameli pro le 15 décembre 2021 de 8h à 12h.



Votre espace
ameli pro



3608
(service gratuit
+ prix appel)



CPAM de la Côte-d'Or
CS34548
21045 Dijon CEDEX

Directeur de la publication : Lilian VACHON
Rédaction : Sous-direction des professionnels de santé